

ARRIMAGES

Depuis 2009, ARRIMAGES participe au dispositif lancé par le Conseil Général de la Seine Saint Denis pour l'accueil des collégiens exclus temporairement de leurs établissements.

C'est en tant qu'acteur de l'éducation spécialisée via ses équipes d'éducateurs de rue, intervenant à Clichy sous Bois, et dans le cadre de la médiation sociale et familiale via son service Parcours proposant un soutien à la scolarité et à la parentalité, que l'association ARRIMAGES s'est mobilisée pour la mise en place de ce dispositif.

Il s'agissait là d'une alternative qui s'offrait aux familles, aux enseignants et aux collégiens dans la mesure où il permet aux collégiens d'éviter de s'engouffrer dans une spirale, qui conduit, le plus souvent, à long terme au décrochage scolaire.

Le travail de recherche action mené, durant ces deux ans, avec IRIS a été essentiel pour garantir un accueil et un accompagnement des collégiens de qualité à la hauteur des attentes de nos partenaires.

Nos axes de travail au cours de cette recherche action ont porté sur l'articulation collège/familles/ARRIMAGES : les modalités d'accueil parents/enfants, l'accueil du collégien, le travail sur la sanction, la mise en place d'ateliers thématiques et le retour à l'école.

Ce travail de recherche action exigeait une concertation permanente et un investissement particulier pour intégrer les réajustements nécessaires pour accompagner et réguler le parcours du jeune accueilli.

Le Directeur,



Armand N'ZOULOU

Association de prévention spécialisée

278, avenue Aristide Briand – 93320 - Pavillons-Sous-bois –
Tel : 01 48 02 07 74 Fax : 01 48 02 10 19
Mail : secretariat@arrimages.org